

## Classe de Première : lectures pour la rentrée

C'est à la fin de l'année de Première qu'ont lieu les épreuves du baccalauréat de français (aussi appelées « EAF » pour « Épreuves anticipées de français »).

On parle bien d'épreuves au pluriel, car le baccalauréat de français est composé d'un écrit et d'un oral. Ces deux épreuves portent sur un programme commun défini par l'Éducation nationale.

Quatre œuvres sont imposées. Il s'agit des ouvrages listés ci-dessous (1). On les appelle les « œuvres intégrales » (ou « OI »).

Conformément au programme, chaque œuvre intégrale doit être accompagnée de la lecture d'une œuvre complémentaire, aussi nommée « lecture cursive ». Vous les trouverez dans la liste du bas (2).

Pour chacune des œuvres, les éditions indiquées le sont dans la mesure où elles proposent des notes et un dossier critique qui facilitent la lecture.

### **1°) Œuvres intégrales (programme de l'Éducation nationale)**

- Balzac, *La Peau de chagrin* (Hatier, collection « Classiques & Cie lycée »)
- Rimbaud, *Cahiers de Douai* (Hatier, collection « Classiques & Cie lycée »)
- Alfred de Musset, *On ne badine pas avec l'amour* (Hatier, collection « Classiques & Cie lycée »)
- Etienne de la Boétie, *Discours de la servitude volontaire* (Hatier, collection « Classiques & Cie lycée »)

### **2°) Œuvres complémentaires (lectures cursives)**

- Maupassant, *Le Horla et autres nouvelles fantastiques* (Hatier, collection « Classiques & Cie lycée »)
- Marivaux, *Le jeu de l'amour et du hasard* (Hatier, collection « Classiques & Cie lycée »)
- Montesquieu, *Lettres persanes* (Hatier, collection « Classiques & Cie lycée »)
- Éluard, *Capitale de la douleur* (Hatier, collection « Classiques & Cie lycée »)

**Pour la rentrée de septembre, il est attendu des élèves qu'ils aient lu ou relu au moins 3 de ces œuvres.**